



ESAO

The EDUCATION  
SAFETY ASSOCIATION  
of ONTARIO

# ***GLISSADES, TRÉBUCHEMENTS ET CHUTES RISQUES***

# Objectifs d'apprentissage

À l'achèvement de ce programme, chaque participant sera en mesure de :

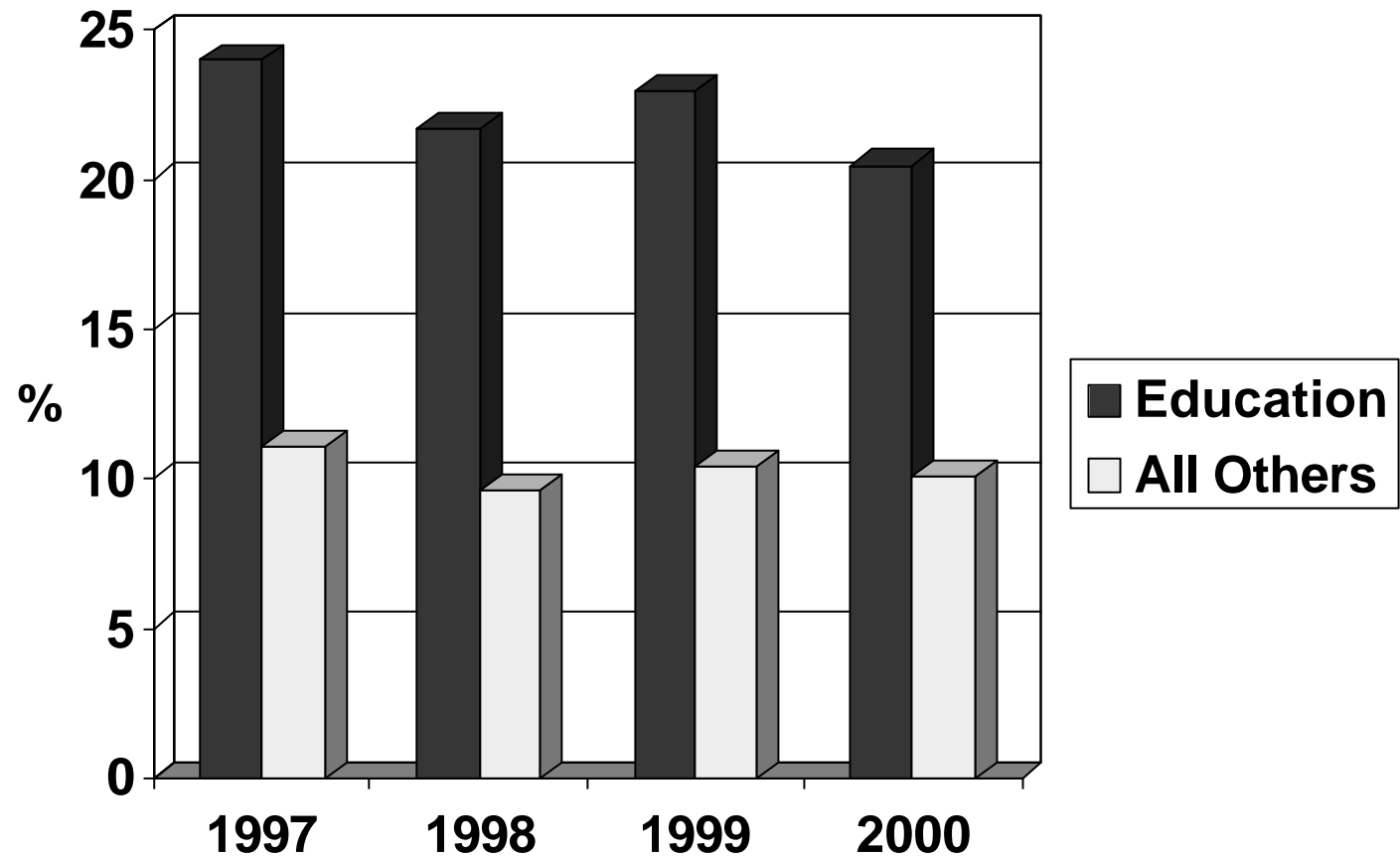
1. Décrire le risque et d'expliquer comment ils peuvent causer un décès et même plusieurs décès;
2. Définir les lois, les normes et les lignes directrices relatives au risque;
3. Expliquer comment identifier et évaluer le risque;
4. Décrire des moyens de contrôler le risque;
5. Élaborer un plan d'action pour identifier, évaluer et contrôler le risque en tenant compte des circonstances particulières de son lieu de travail.

# Décrire le risque (i)

- Au **Canada**,  
environ **60 000**  
travailleurs se  
blessent tous les  
ans lors  
d'accidents liés  
aux glissades, aux  
trébuchements et  
aux chutes.

# Describing the Hazard (ii)

WSIB stats - % of LTIs from “same level” falls



# Décrire le risque (iii)

- La School Board's Co-operative Inc. (coopérative des conseils scolaires), qui gère les conseils scolaires de l'annexe II (52 écoles sur quatre ans), a recueilli des données pour montrer la fréquence des glissades, des trébuchements et des chutes.

Chutes régulières

Chutes sur la glace

Glissades

Chutes sur les planchers humides

Chutes dans les escaliers

Chutes ou glissades à partir

d'une chaise



# Exigences législatives

Le **Système de responsabilité interne**, lorsqu'il est mis en œuvre, est un moyen très efficace de réduire les risques de glissade, de trébuchement et de chute ainsi que les blessures qui y sont liées parce que. . .

*chacun est responsable de la prévention des glissades, des trébuchements et des chutes au travail.*

# Exigences législatives

Le **Système de responsabilité interne** définit les responsabilités au travail pour la prévention des risques de glissade, de trébuchement et de chute :

- ▶ ***Les employeurs*** doivent fournir des renseignements, des directives et de la supervision aux travailleurs afin de protéger leur santé et leur sécurité.
- ▶ ***Les superviseurs*** doivent avertir les travailleurs de tout danger réel ou éventuel.
- ▶ ***Les travailleurs*** doivent signaler à leur superviseur tout risque et toute conduite dangereuse dont ils sont conscients.

# Exigences législatives

La *Loi sur la santé et la sécurité au travail* stipule également que les employeurs et les superviseurs doivent. . .

*prendre toutes les précautions  
raisonnables dans les  
circonstances pour assurer la  
protection du travailleur.*

# Exigences législatives

**Le Regulation for Industrial Establishments (règlement sur les établissements industriels) précise les règles visant à prévenir les blessures liées aux glissades, aux trébuchements et aux chutes. . .**

- **Les planchers ainsi que les surfaces de travail et où l'on marche doivent :**
  - être libres d'obstacles, de dangers, de déchets, de neige et de glace. La finition des planchers ne doit pas être glissante. (art.11)
- **Les escaliers et les allées doivent :**
  - avoir une largeur d'au moins 55 cm (22 po.). (art.17)

# Exigences législatives

Le **Règlement sur les établissements industriels** précise les règles visant à prévenir les blessures liées aux glissades, aux trébuchements et aux chutes. . .

- **Il faut ériger des garde-fous :**
  - autour des entrées non protégées;
  - pour les côtés ouverts des surfaces surélevées;
  - autour des machines dangereuses, etc. (art.13)
- **Ces garde-fous doivent :**
  - avoir une barre supérieure de 91 cm à 107 cm de hauteur;
  - avoir une barre intermédiaire;
  - avoir une plinthe de 125 mm, en cas de risque de chute d'objets;
  - être libres de danger et répondre aux exigences structurales du code du bâtiment.

# Exigences législatives

Le **Regulation for Construction Projects (règlement sur les projets de construction)** est semblable à celui visant à prévenir les blessures liées aux glissades, aux trébuchements et aux chutes. . .

- Dans les cas où le **Règlement sur les établissements industriels** et le **Règlement sur les projets de construction** précisent les exigences pour contrôler les mêmes risques, les inspecteurs du ministère du Travail de l'Ontario considéreront le règlement les *plus stricts* comme celui à appliquer.

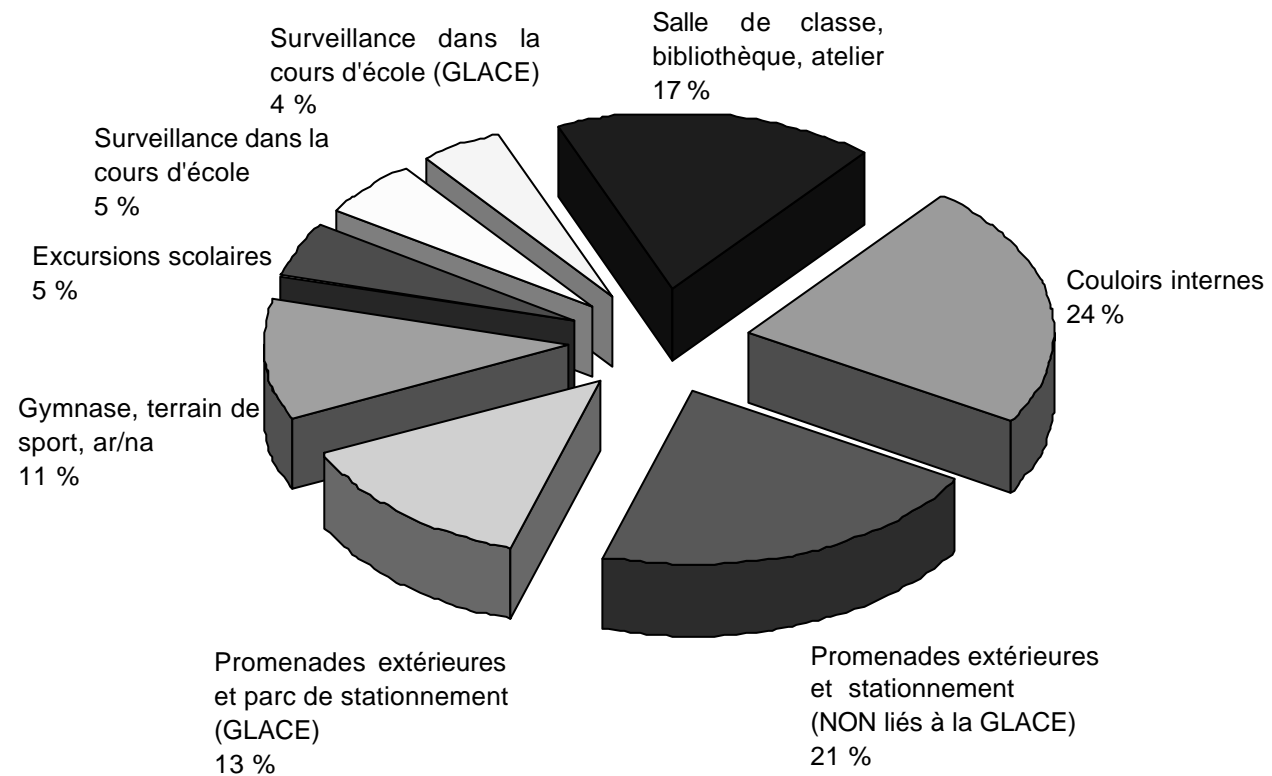
# Normes pertinentes

**L'Association canadienne de normalisation (CSA)** et le **American National Standards Institute (ANSI)**, ont établi nombre de normes qui s'appliquent aux glissades, aux trébuchements et aux chutes.

Les normes :

- de la **CSA** : chaussures de protection, échelles portables, dispositifs antichute, harnais de sécurité pleine longueur et un GUIDE DE PRÉVENTION DES CHUTES
  - de l'**ANSI** : échelles – portables en plastique renforcé, en bois, fixes, règles de sécurité pour les échelles portables en métal, en bois et équipement de protection individuelle pour la protection contre les chutes à partir des hauteurs : dispositifs de fixation à un point.

# GLISSADES, TRÉBUCHEMENTS ET CHUTES À PARTIR DU SOL en 2000



# COMPORTEMENTS qui CONDUISENT aux CHUTES

Les erreurs communes qui augmentent les risques de glissades, de trébuchements et de chutes. . .

- Marcher trop rapidement, même courir;
- Changer de direction trop rapidement;
- Ne pas regarder en avant, être distrait;
  - Transporter des matériaux qui obstruent la vision;
    - Porter des lunettes de soleil dans les aires peu éclairées;
    - Ne pas utiliser la main courante.

# BONNE TENUE DES LOCAUX



La première étape de prévention des chutes consiste à . . .

- ⌚ nettoyer tous les déversements sans délai;
- ⌚ indiquer les aires humides par des panneaux de signalement;
- ⌚ garder les planchers secs et libres de débris;
- ⌚ éliminer les obstacles des allées, des escaliers et des marches;
- ⌚ fixer les paillasons, les tapis de couloir et autres tapis;
- ⌚ indiquer clairement toutes les variations dans les surfaces de promenade;
- ⌚ garder les allées bien éclairées.

# SURFACES OÙ L'ON MARCHE INTÉRIEURES

L'entretien efficace des planchers est la clé pour réduire le nombre de glissades et de trébuchements à partir du sol. . .

Tous les membres du personnel devraient :

- ⚠ garder les planchers propres, secs et exempts d'obstacles;
- ⚠ réparer les tapis mal fixés et les tuiles brisées;
- ⚠ remplacer les surfaces antidérapantes usées des escaliers ou en rajouter.
  - ⚠ Balayer et laver les planchers, passer l'aspirateur ainsi qu'utiliser des paillasons sont des moyens de réduire la saleté et la poussière.
  - ⚠ Toujours afficher des panneaux d'avertissement ou installer des barrières pour avertir les gens des conditions du plancher

# SURFACES OÙ L'ON MARCHE EXTÉRIEURES



Les programmes et les contrats de déneigement et de déglacage sont essentiels pour réduire le nombre de glissades, de trébuchements et de chutes liés aux conditions hivernales...

- ❗ Concentrez-vous toujours sur les marches, les escaliers et les rampes, y compris les entrées et les sorties de secours.
- ❗ Les entrées principales sont la deuxième priorité du programme.
- ❗ Le nettoyage des stationnements devrait s'effectuer le soir afin de permettre le déneigement de la plus

# CHAUSSURES

On peut contrôler les glissades en prêtant attention à la structure des semelles. . .

- ⚠ Les semelles en chevrons et à crampons sont assurément les meilleures sur des surfaces glissantes à cause de leur capacité de succion.

- ⚠ Les semelles plus molles sont meilleures sur les surfaces glissantes à l'intérieur.

- ⚠ Les semelles à crampons plus dures sont préférables pour l'usage rigoureux, en plein air.

- ⚠ L'Association canadienne de normalisation (CSA) a établi des normes à l'égard des chaussures et des bottes qui sont conçues selon les lignes directrices de sécurité. Achetez les chaussures qui sont les meilleures pour votre lieu de travail.

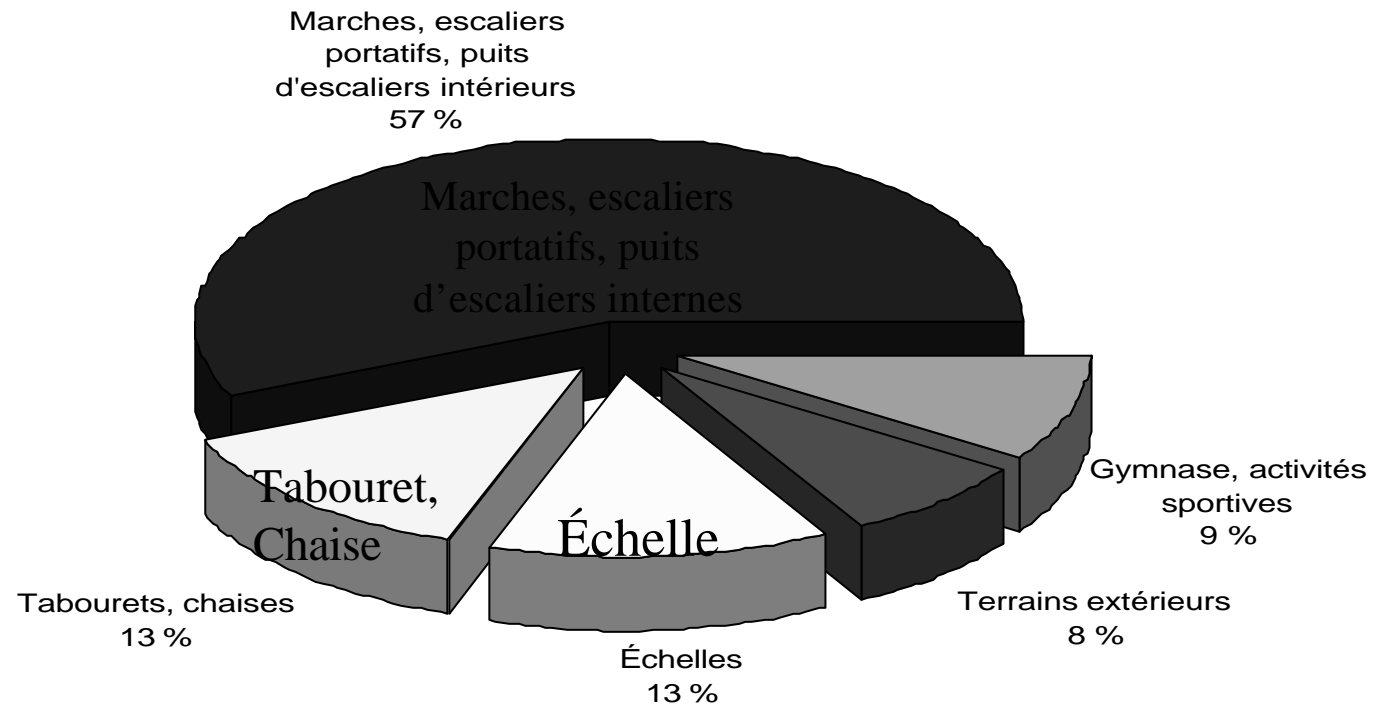
# TECHNIQUES DE MARCHE

**On peut réduire le risque de glissade sur des surfaces glissantes si l'on suit les recommandations suivantes. . .**

- ⚠ Raccourcissez vos pas afin de maintenir le centre de gravité en dessous de votre corps.
  - ⚠ Marchez les pieds tournés un peu vers l'extérieur afin de créer une base stable.
  - ⚠ Faites de grands virages aux coins.
    - ⚠ Ralentissez afin de pouvoir réagir aux changements de traction.
    - ⚠ Adaptez vos pas à un rythme convenable pour la surface de promenade et la tâche à accomplir.
    - ⚠ Prenez votre temps et regardez en avant.

**CHUTES**  
à partir des  
**HAUTEURS**

# GLISSADES, TRÉBUCHEMENTS ET CHUTES à partir des HAUTEURS en 2000



# CHUTES dans les ESCALIERS

Prévenez les chutes dans les escaliers et leurs dangers éventuels plus graves.

- ⚠ L'éclairage adéquat et les rampes sont absolument nécessaires.
- ⚠ Les marches devraient avoir une hauteur et une profondeur égales et devraient avoir des bords visibles et antidérapants.
  - ⚠ Les personnes qui montent les marches devraient garder une main libre pour tenir la main courante.
    - ⚠ Gardez toujours les marches libres de graisse, d'huile et d'obstacles.

# CHUTES à partir d'ÉCHELLES

Les échelles sont utilisées tellement couramment que les chutes à partir des échelles sont trop communes. L'utilisation sécuritaire des échelles comprend. . .

- ⚠ SÉLECTION appropriée de l'échelle
  - ⚠ INSPECTION avant et après l'utilisation
  - ⚠ INSTALLATION correcte de l'échelle
    - ⚠ Technique d'ESCALADE sécuritaire
    - ⚠ TRAVAIL sécuritaire sur l'échelle